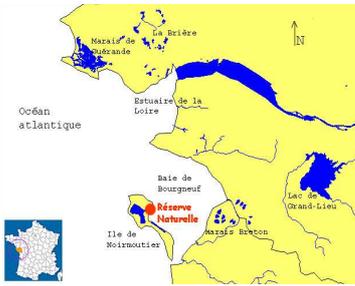


Lutte contre le Baccharis sur la Réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg : un exemple encourageant !



Didier DESMOTS¹ & Nicolas GENDRE²

1. Ligue pour la Protection des Oiseaux / Réserve naturelle des marais de Müllembourg
2. Ligue pour la Protection des Oiseaux / Service Espaces Protégés

Située sur l'île de Noirmoutier (Vendée), la Réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg couvre une cinquantaine d'hectares de marais salés. En grande partie propriété du CELRL (66 %), la réserve est gérée depuis sa création en 1994 par la LPO, en collaboration avec la commune de Noirmoutier-en-l'île. La partie proche de l'agglomération noirmoutine est majoritairement exploitée en marais salants, le Grand Müllembourg ayant une vocation exclusivement biologique. C'est un site majeur pour l'avifaune (nidification et reposoir de marée haute), au sein du vaste site fonctionnel : "Baie de Bourgneuf/Marais Breton/Île de Noirmoutier". Les faciès de l'habitat lagunaire y sont très diversifiés : bassins à Ruppie maritime, végétations annuelles pionnières à salicornes, fourrés halophiles thermo-atlantiques, prés salés...

Le Baccharis sur les marais de Müllembourg :

Sur la réserve, l'implantation de l'espèce est ancienne, remontant au moins au cours des années 1980, mais elle n'a pu être datée avec précision. Début 2000, la situation était préoccupante : le principal foyer d'infestation couvrait environ 1,6 hectares sur le Grand Müllembourg et se présentait sous la forme d'un peuplement dense. Sur le pourtour de ce foyer, de très nombreuses taches de présence de l'espèce étaient visibles, sous forme de "semis" de jeunes pieds. Ailleurs, des pieds isolés, de tous âges, pouvaient être observés. Au total, 3,5 hectares étaient infestés par l'espèce. Les milieux préférentiellement colonisés étaient les zones soumises à l'influence de l'eau douce : anciennes salines abandonnées depuis plusieurs dizaines d'années et coupées du réseau salé, rives des fossés d'eau douce... mais l'espèce est rencontrée sur des milieux beaucoup plus secs (talus...) et des germinations très massives ont été notées sur des vases épandues après curage de bassins salés.

L'impact du Baccharis sur les milieux de la réserve et sur les espèces était donc fort et entraînait la fermeture des prairies subhalophiles, interdisant l'expression des cortèges floristiques et faunistiques associés à l'habitat. A terme, il risquait également de fermer l'ensemble des espaces ouverts de la réserve, condamnant l'attrait du site pour l'avifaune.

Les objectifs du gestionnaire et les niveaux d'actions :

L'éradication de l'espèce est l'objectif recherché à long terme. Cependant, dans un premier temps, il semblait réalisable de contenir l'espèce dans les zones où elle était déjà implantée et d'éviter toute dissémination de graines à partir de semenciers situés sur la réserve.

Une veille est donc assurée chaque année : l'ensemble des surfaces terrestres de la réserve est parcouru à pied, en août/septembre et les jeunes pieds de l'année sont systématiquement arrachés. La période d'intervention a été choisie en fin d'été car les jeunes baccharis bien verts contrastent alors avec la végétation jaunée.

Les gros pieds isolés ont été déracinés manuellement (pioche) ou coupés à plusieurs reprises lors des diverses opérations de gestion ou de suivi du site afin de les affaiblir.



Le foyer principal a fait l'objet d'un chantier plus important, financé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 : débroussaillage mécanique de la parcelle, reprofilage de certaines berges de fossés, modification du réseau hydraulique pour permettre une meilleure alimentation de la parcelle en eau douce et maintenir une inondation printanière plus longue. Depuis, un entretien annuel consiste à arracher un maximum de jeunes pieds de l'année et à effectuer une fauche estivale des repousses.

Résultats :

Le Baccharis ne colonise plus désormais de nouveaux espaces sur la réserve naturelle. Un net recul est déjà observé, avec disparition de l'espèce sur les zones les plus sèches, qui lui sont moins favorables. Sur les foyers anciens, les repousses sont encore très importantes et la banque de graines, stockée dans le sol, est loin d'être épuisée. La qualité de la végétation qui se réinstalle dans les parcelles concernées est toutefois encourageante.

Perspectives :

Au cours des prochaines années, la veille annuelle va être poursuivie et, sur la parcelle ayant fait l'objet de travaux, un double fauchage (juin et août) pour affaiblir au maximum les repousses et les jeunes pieds va être testé.



Contacts :

Réserve naturelle des marais de Müllembourg – LPO - Tél./Fax : 02.51.35.81.16 - marais.mullembourg@wanadoo.fr